



Société Tunisienne de Banque

**STB**

---

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS  
FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2014**

## **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2014**

**Mesdames, messieurs les Actionnaires de  
La Société Tunisienne de Banque (STB).**

### **1. Introduction**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier lors de votre assemblée générale ordinaire du 23 octobre 2014 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne de Banque (STB) arrêtés au 30 juin 2014 .

Ces états financiers intermédiaires comportent le bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie arrêtés au 30 juin 2014 ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A cette date, ces états financiers font apparaître un total actif de 7 369 761 KDT, des capitaux propres négatifs de 112 120 KDT et un résultat net bénéficiaire de 1 448 KDT.

### **2. Responsabilité de l'établissement des états financiers intermédiaires**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

### **3. Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

#### 4. Fondement de notre conclusion avec réserves

- 4-1. L'état des engagements hors bilan de la banque, arrêté au 30 juin 2014, fait apparaître des engagements donnés et reçus d'une valeur respective de 1 442 000 KDT et 1 414 000 KDT établis d'une manière extra comptable et sur la base des inventaires physiques préparés par les structures internes de la banque.

Nous ne pouvons pas par conséquent, nous assurer de l'exhaustivité des soldes des engagements donnés et/ou reçus.

- 4-2. La banque n'a pas encore mis en place une comptabilité autonome tenue en devises pour la comptabilisation de ses opérations effectuées en monnaies étrangères et ce contrairement aux dispositions de la NCT 23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires.

Cette situation ne permet pas d'évaluer l'impact de ces opérations sur le résultat de la période.

- 4-3. Le solde du compte "réserves pour fonds social" s'élève, au 30 juin 2014 à 7 483 KDT, alors que les encours des prêts sur fonds social s'élèvent à 19 394 KDT soit une différence de 11 912 KDT qui n'a pas pu être justifiée par la banque.

- 4-4. Le rapprochement entre l'état des engagements arrêté au 30 juin 2014 et les soldes comptables des engagements figurants au niveau des rubriques AC3 " Créances sur la clientèle ", AC7 " autres actifs " et HB " engagements hors bilan " dégage un écart positif de 9 404 KDT qui devrait être apuré par les structures de la banque.

- 4-5. Les rubriques du bilan AC1, AC2, PA1 et PA2 enregistrent d'anciens suspens non apurés rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants étrangers.

*(Se référer aux Notes 3.1, 3.2 et 3.7 des états financiers).*

Par ailleurs, les rubriques du bilan AC7 et PA5 comportent, d'une part, des soldes figés qui totalisent respectivement 12 786 KDT, et 33 924 KDT, et d'autre part, d'anciens suspens se rattachant principalement aux comptes "inter-sièges", comptes de "compensation" et aux comptes de "prélèvements et virements en dinars".

La banque a déjà entamé des travaux de justification et d'apurement des soldes figés et des suspens, qui ne sont pas encore achevés à la date de ce rapport. L'impact des résultats de ces travaux sur le résultat intermédiaire et sur les capitaux propres ne peut être actuellement cerné avec précision.

**4-6.** Les créances consolidées, garanties ou prises en charge par l'État, sur des périodes allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, en application des articles 24 et 25 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, présentent au 30 juin 2014, une valeur comptable globale de 57 085 KDT alors que leur juste valeur est estimée à 43 610 KDT, en actualisant les encaissements futurs au taux d'intérêt prévalant sur le marché, tel que prévu par le paragraphe 07 de la norme comptable tunisienne n°3 relative aux revenus. Ainsi, la moins-value subie par la STB et non prise en compte s'élève à 13 475 KDT.

## 5. Conclusion avec réserves

**Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des points décrits aux paragraphes 4-1 à 4-6, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne de Banque (STB) au 30 juin 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.**

## 6. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre avis ci-haut exprimé, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

**6-1.** Les capitaux propres de la banque comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 000 KDT, constituée en vertu de la Loi approuvée par l'Assemblée Nationale Constituante courant septembre 2012 et objet d'une convention conclue entre l'Etat Tunisien et la STB en date du 09 octobre 2012. Ce montant est remboursable après cinq ans de la date de signature de la convention susvisée et après rétablissement de l'équilibre financier de la Banque.

**6-2.** Les capitaux propres de la banque sont au 30 juin 2014, négatifs de 112 120 KDT. Cette situation ne nous permet pas de vérifier le respect par la banque des règles de concentration de crédit prévues par les articles 1, 2, et 3 de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991.

A ce titre, et en application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale extraordinaire de la banque a décidé en date du 23 octobre 2014, l'augmentation du capital social d'un montant égal à 650 000 KDT dont la réalisation n'est pas encore entamée à la date du présent rapport.

**6-3.** Le ratio de solvabilité de la banque, calculé par le rapport entre les fonds propres nets et le total actif net pondéré (bilan et hors bilan) suivant les quotités des risques prévues par l'article 6 de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, est négatif de 5,98% au 30 juin 2014. Ce ratio



de solvabilité est inférieur au minimum requis de 9% prévu par l'article 4 de la circulaire susvisée.

**6-4.** L'article 13 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 prévoit que les banques doivent respecter en permanence un ratio de liquidité qui ne peut être inférieur à 100%, calculé par le rapport entre l'actif réalisable et le passif exigible.

Au 30 juin 2014, la STB affiche un ratio de liquidité de 78,81%, soit une insuffisance de 21,19%.

#### **LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**P/ GEM**

**Ali BEN MOHAMED**

**P / le Groupement ABC – FINACO**

**Yahia ROUATBI**

**BILAN**  
**30/06/2014**

(unité = En 1000DT )

<u>ACTIF</u>	30-06-2014	30-06-2013	31-12-2013
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	273 924	192 082	144 052
2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	244 363	291 098	235 276
3- Créances sur la clientèle	5 560 163	5 675 844	5 469 127
4- Portefeuille titres commercial	315 802	131 872	215 475
5- Portefeuille titres d'investissement	334 295	277 148	274 583
6- Valeurs immobilisées	83 216	82 118	83 458
7- Autres actifs	557 998	466 441	593 203
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>7 369 761</b>	<b>7 116 603</b>	<b>7 015 174</b>
<u>PASSIF</u>			
1- Banque centrale et C.C.P	785 335	252 862	544 286
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	196 372	132 151	188 226
3- Dépôts et avoirs de la clientèle	5 212 823	5 147 177	5 175 396
4- Emprunts et ressources spéciales	486 986	530 886	519 003
5- Autres passifs	800 365	654 095	702 086
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>7 481 881</b>	<b>6 717 171</b>	<b>7 128 997</b>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
1- Capital	124 300	124 300	124 300
2- Dotation de l'Etat	117 000	117 000	117 000
3- Réserves	359 550	359 038	359 295
4- Actions propres	-2 859	-2 859	-2 859
5- Autres capitaux propres	37 324	37 324	37 324
6- Résultats reportés	-748 883	-230 209	-633 430
7- Résultat de l'exercice	1 448	-5 162	-115 453
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-112 120</b>	<b>399 432</b>	<b>-113 823</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>7 369 761</b>	<b>7 116 603</b>	<b>7 015 174</b>

ETAT DE RESULTAT PROVISoire  
Période du 01.01.2014 au 30.06.2014

	<u>30-06-2014</u>	<u>30-06-2013</u>	<u>31-12-2013</u>
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>			
- Intérêts et revenus assimilés	193 898	161 012	351 735
- Commissions	31 592	28 557	59 643
- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	15 418	13 608	28 047
- Revenus du portefeuille-titres d'investissement	4 387	6 210	9 680
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>245 295</b>	<b>209 387</b>	<b>449 105</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>			
- Intérêts encourus et charges assimilées	-111 465	-92 331	-196 567
- Commissions encourues	-2 163	-1 935	-5 325
- Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	0	0	0
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>-113 628</b>	<b>-94 266</b>	<b>-201 892</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>131 667</b>	<b>115 121</b>	<b>247 213</b>
- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-62 107	-49 365	-226 804
- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	353	-9 890	-12 791
- Autres produits d'exploitation	2 374	2 035	4 759
- Frais de personnel	-55 500	-51 221	-99 178
- Charges générales d'exploitation	-10 007	-8 222	-21 182
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-3 010	-3 227	-6 530
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 770</b>	<b>-4 769</b>	<b>-114 513</b>
- Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	541	704	-3
- Impôts sur les sociétés	-2 863	-1 096	-937
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>1 448</b>	<b>-5 161</b>	<b>-115 453</b>
- Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	0	0	0
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 448</b>	<b>-5 161</b>	<b>-115 453</b>
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES ( NET D'IMPOT)	0	0	-403 221
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>	<b>1 448</b>	<b>-5 161</b>	<b>-518 674</b>

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN  
ARRETE AU 30-06-2014

(unité : en 1000DT)

	30-06-2014	30-06-2013	31-12-2013
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>			
HB 1 Cautions,avals et autres garanties données	895 903	965 640	920 485
HB 2 Crédits documentaires	414 317	481 027	437 259
HB 3 Actifs donnés en garantie			
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>1 310 220</b>	<b>1 446 667</b>	<b>1 357 744</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
HB 4 Engagements de financements donnés	128 731	103 920	115 647
HB4-a Engagements de financements	128 731	103 920	115 647
HB4-b Engagements de remboursement de L'Etat	0	0	0
HB 5 Engagements sur titres	3 462	3 946	3 646
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>132 193</b>	<b>107 866</b>	<b>119 293</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>			
HB 6 Engagements de financements reçus			
HB 7 Garanties reçues	1 413 735	1 467 241	1 506 074



**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
Période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2014  
(Unité : en milliers de dinars)

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
<b><u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés	243 096	180 278	424 790
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-114 343	-84 920	-208 872
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers	4 815	-353	8 487
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-152 464	-50 326	-420 806
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle	33 558	-383 099	-335 328
Acquisitions/cessions des titres de placement	-52 490	28 898	-19 613
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-56 287	-52 972	-100 815
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	116 433	15 447	-82 376
Impôts sur les sociétés payés	-735	-525	-983
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation</b>	<b>21 584</b>	<b>-347 573</b>	<b>-735 515</b>
<b><u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement	4 784	4 480	9 288
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement	-59 331	-6 920	-7 556
Acquisitions / cessions des immobilisations	-2 767	-3 548	-8 190
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement</b>	<b>-57 315</b>	<b>-5 988</b>	<b>-6 458</b>
<b><u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>			
Emissions d'actions	0	0	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales	-26 978	-27 864	-42 722
Dividendes versés	0	-1	-1
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement</b>	<b>-26 978</b>	<b>-27 864</b>	<b>-42 723</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	-62 709	-381 425	-784 695
Liquidités et équivalents en début de l'exercice	-311 355	473 340	473 340
<b>Liquidités et équivalents en fin de l'exercice</b>	<b>-374 064</b>	<b>91 915</b>	<b>-311 355</b>